

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 73 (1985)

**Heft:** [2]

**Artikel:** A qui profite l'ordinateur ?

**Autor:** Gordon-Lennox, Odile / Lempen, Silvia

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-277473>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## TRAVAIL DES FEMMES ET NOUVELLES TECHNOLOGIES **A QUI PROFITE L'ORDINATEUR ?**

On entend parfois dire de l'ordinateur, comme d'autres innovations technologiques, qu'il n'est ni bon ni mauvais en soi, et que tout dépend de l'usage qu'on en fait. La remarque est juste au point d'être plate. Encore faudrait-il se demander à l'étalon de quels intérêts ses effets positifs ou négatifs peuvent être évalués. Ceux de l'économie ? Du progrès social ? Des travailleurs ? Des usagers ? Idéalement, et à très long terme, ce sont peut-être les mêmes. Mais concrètement, et à court terme, ils ne coïncident pas toujours.

Le champ privilégié des conflits d'intérêts liés à la diffusion de l'informatique est bien entendu le monde du travail : un monde où les femmes se trouvent en majorité du mauvais côté de la barrière, qu'il s'agisse de formation, de position hiérarchique ou de salaire. Or, il semble bien que les nouvelles technologies tendent à accroître le fossé entre les différentes catégories de travailleurs plutôt qu'à le combler.

Faut-il en conclure que l'ordinateur est devenu désormais l'ennemi numéro un des travailleuses, en tout cas de celles qui n'ont pas eu la chance de sortir du ghetto des emplois « féminins » ? Quelles chances y a-t-il de pouvoir infléchir, sans la briser, la marche triomphale vers l'informatisation dans un sens qui permette à chacune et à chacun d'en tirer sa part de bénéfices ?

*Vu par Pecub*

L'ordinateur, c'est avant tout un formidable moyen d'extension des possibilités humaines. Extension quantitative, certes, puisqu'il permet d'effectuer en un temps minimum et sans effort des opérations autrefois longues et fastidieuses ; mais aussi, mais peut-être surtout extension qualitative, dans la mesure où il peut, soit améliorer le niveau de certaines prestations, soit fournir des prestations complètement nouvelles : par exemple, une machine à traitement de texte arrive à faire ce que n'arrivera jamais à faire la plus performante des secrétaires sur une machine à écrire traditionnelle.

Du rejet à l'enthousiasme, de la méfiance à la curiosité, les réactions suscitées par la diffusion de l'outil informatique ne relèvent de loin pas uniquement de l'ordre économique. L'informatisation est perçue comme un phénomène culturel, affectif, social. Mais pour celles et ceux qui y sont confrontés dans leur travail quotidien<sup>1</sup>, les considérations relatives à ses répercussions sur leur condition de travailleurs priment sur toutes les autres : répercussions sur l'emploi, sur l'évolution qualitative des postes, sur les conditions de travail.

### **LES SANS-GRADE DE LA PRODUCTION**

Dire que les femmes sont systématiquement perdantes sur tous ces plans serait excessif<sup>2</sup>. Mais il est certain que les mutations induites par la diffusion des nouvelles technologies se font souvent au détriment de ce qu'on appelle pudiquement dans les offres d'emploi la



« main-d'œuvre féminine », à savoir les sans-grade de l'appareil productif.

Que ce soit dans l'industrie ou dans le tertiaire, la démonstration n'est plus à faire que les femmes sont majoritaires dans les emplois subalternes et moins qualifiés. Or, ce sont justement ces emplois-là, impliquant des tâches répétitives et de simple exécution qui sont de plus en plus menacés par l'invasion de l'ordinateur, soit directement, soit par suite au réaménagement de l'activité de l'entreprise qui en découle. Aucun secteur n'est épargné : des services bancaires aux équipements hospitaliers, des agences de voyage aux stocks commerciaux, des assurances aux postes...

L'ordinateur des années 80 a connu une triple amélioration par rapport aux débuts de l'ère informatique : sa mémoire s'est développée, son volume s'est réduit et son prix a baissé. Dans ces conditions, il devient très intéressant pour l'employeur : il ne réclame ni prestations sociales, ni augmentation de salaire, ni diminution des horaires de travail, il travaille vite et bien, et n'a pas d'états d'âme. A la limite, pourquoi les chefs d'entreprise qui peuvent tant soit peu se permettre d'investir dans l'électronique seraient-ils assez masochistes pour s'en priver ?

Dans le domaine du travail de bureau, par exemple, l'un des plus féminisés et l'un des plus exposés à l'informatisation tous azimuts, il faut s'attendre, d'après une étude récente, à une perte nette de 19 000 emplois en Suisse d'ici à 1990. La tendance pourrait ensuite s'accélérer. Dans le secondaire, le dernier-né du mariage ordinateur-industrie, le robot, ne manquera pas de produire des effets du même ordre, lorsqu'il entamera la conquête de notre territoire industriel. Nous n'en sommes pas encore là en Suisse, mais au Japon et aux Etats-Unis le processus est déjà en bonne voie.

## STRUCTURES DE POUVOIR

Les problèmes résultant, pour les travailleuses, de l'introduction de l'informatique, ne se limitent cependant pas à la réalité mathématique de la suppression d'un certain nombre de places de travail. Plus grave est le renforcement des structures de pouvoir découlant de l'exclusion de la grande masse des travailleurs du bas de l'échelle du savoir informatique. Quand on parle d'une perte nette d'emplois, fait remarquer Alice Moneda, responsable des questions féminines à la Société suisse des employés de commerce, on tient compte du fait qu'une partie des postes non qualifiés qui sont supprimés sont compensés par des postes qualifiés nouvellement créés. Mais ces postes-là ne sont pas accessibles à tout le monde : comment une secrétaire ou un employé de commerce pourraient-



Opératrice changeant le disque-mémoire d'un ordinateur

ils se reconvertir en informaticiens ? Or, aujourd'hui, 90 % au bas mot (99 % disent certains) des postes « intéressants » dans l'informatique (programmeurs, analystes, techniciens, ingénieurs, managers...) sont occupés par des hommes.

A l'inverse, des travailleuses et des travailleurs possédant un savoir-faire traditionnel sont remplacés par des manœuvres de l'informatique ; beaucoup d'entre eux, s'ils restent à leur poste, subissent une dégradation importante de leur travail. Réduits à devenir des servants de la machine sans en comprendre le fonctionnement, dépersonnalisés, déresponsabilisés, ils voient se fermer toute perspective d'avancement. Dès lors, il

n'est pas surprenant qu'ils se méfient d'une innovation technologique qui enthousiasme ceux qui en possèdent la maîtrise.

Lors du dernier congrès des femmes du Syndicat des Services Publics (SSP, all. VPOD), qui s'est tenu à Zurich au début de décembre dernier, et dont l'un des thèmes était justement l'impact des nouvelles technologies sur le travail des femmes, l'exigence d'une participation systématique du personnel lors du passage à l'informatique (à travers la création d'un groupe technique d'entreprise) a été émise par certaines participantes. « Une utopie, dans les conditions actuelles », s'exclame Anne Spagnoli, membre de la Commission Féminine du SSP, qui

ne s'illusionne guère sur la possibilité de tempérer le durcissement hiérarchique propre à l'informatisation.

## FORMATION ET QUALIFICATION

Pourtant, au Palais des Nations, à Genève, un groupe d'étude comprenant des représentants de l'administration et des employés a été mis sur pied, pour préparer l'introduction des machines à traitement de texte dans le secrétariat. Quoi qu'il en soit, la qualité des cours proposés dans les différents organismes varie beaucoup, alors qu'une véritable déconcentration du pouvoir informatif devrait passer par un effort massif de formation et de qualification, qui élargirait l'accès de tous les laissés pour compte du système actuel, en particulier les femmes, à la prise de décision.

En Europe, on ne trouve que 10 à 25 % de femmes inscrites à des cours d'électronique de haut niveau<sup>3</sup>. Les filles ne sont pas suffisamment encouragées, dans les écoles, à suivre les cours techniques. Dans certains pays, heureusement, des organisations féminines ont compris l'urgence du problème et ont organisé des cours d'informatique pour leurs membres. C'est un exemple à suivre, mais il ne faut pas se faire d'illusions : les postes intéressants demandent le niveau du baccalauréat et un minimum de deux ans d'études<sup>4</sup>. C'est l'infériorité générale du niveau de formation des femmes qui est en cause.

Outre les problèmes d'emploi et de qualification, les problèmes de santé liés au travail sur écran (troubles visuels, maux de tête, douleurs découlant de la posture et des mouvements exigés par la machine, risques inhérents aux radiations, en particulier pour les femmes enceintes, malaises psychiques provoqués par la monotonie des tâches) constituent l'une des préoccupations majeures des syndicats. Ceux-ci exigent notamment que le temps du travail à l'écran soit limité à quelques heures par jour, avec des pauses toutes les heures, et que les travailleurs puissent décider eux-mêmes de la répartition de leurs tâches dans la journée.

## L'ORDINATEUR SEXISTE ?

Mais la réflexion syndicale sur l'informatisation du monde du travail ne se limite pas à des revendications d'ordre ponctuel. C'est toute l'organisation économique et sociale qui se trouve remise en question par le biais des mutations inhérentes à l'introduction des nouvelles technologies. Et ce n'est pas un hasard si les femmes syndicalistes, aussi minoritaires soient-elles, prennent souvent l'initiative de cette réflexion dans le cadre de leurs organisations. Elles sont, en

effet, conscientes que la révolution électronique, si elle risque de devenir un puissant facteur de consolidation de l'ordre masculin, pourrait aussi fournir l'occasion d'une nouvelle donne entre les sexes.

Le maître mot de la politique patronale actuelle, dit Anne Spagnoli, résumant le thème fondamental des discussions qui se sont déroulées au Congrès des femmes du SSP à Zurich, c'est la rationalisation. Qui dit rationalisation dit augmentation de la productivité. Celle-ci consiste en un accroissement des biens et des services produits sans augmentation (voire avec une diminution) des coûts, et en particulier de la masse salariale.

Les conséquences de cette politique du strict point de vue de l'emploi sont évidentes. Mais il faut surtout se rendre compte que, pour répondre aux impératifs de la rationalisation, il ne suffit pas de supprimer des postes ; il faut aussi modifier les conditions de travail du personnel qui reste. Nous en avons eu récemment l'exemple avec la tentative d'Ebauches SA d'introduire le travail de nuit pour les femmes afin d'utiliser de manière optimale des équipements électroniques sophistiqués.

## LA « FLEXIBILISATION »

Ceci n'est qu'un aspect de la tendance générale à la « flexibilisation » du temps de travail (temps partiel, horaires irréguliers, travail temporaire...) qui, toujours selon Anne Spagnoli et ses camarades

du SSP, ne répond qu'en apparence aux aspirations des travailleuses. « Pour les femmes, écrit Patricia Pedrina, membre de la Commission femmes de ce syndicat, dans un document élaboré pour le congrès de Zurich, la flexibilisation du temps de travail tend à renforcer la répartition traditionnelle des rôles dans la famille (en « facilitant » la double journée, réd.), à ne pas assurer leur indépendance économique (travail au rabais, réd.) et à la maintenir dans des emplois instables et non qualifiés ». Elle peut aussi favoriser la réintroduction du salaire à la pièce (ou à la ligne pour les secrétaires).

Le dernier avatar de la « flexibilisation » pourrait bien être le retour au travail à domicile, dont les femmes seraient bien entendu les premières victimes. Par exemple, la possibilité d'installer un terminal vidéo chez soi et d'y effectuer des tâches de secrétariat peut paraître bien tentante pour les mères de famille : solution du problème de la garde des enfants, économie du temps de transport, horaires à la carte, etc. Mais les inconvénients sont aussi évidents : isolement, manque de protection sociale notamment. Si la femme a fait elle-même l'investissement de l'équipement, il lui faudra travailler très durement pour l'amortir. Et les employeurs profiteront de la concurrence que se feront les femmes entre elles. Pourtant, on prévoit que, en 1990, 15 % du travail de bureau aux USA se fera à la maison...



Une programmatrice d'ordinateur

Photo BIT

## L'IDEOLOGIE DE LA RATIONALISATION

Mais les critiques des femmes du SSP se situent encore en amont de ces considérations. Elles visent l'idéologie même de la rationalisation. Gagner du temps et de l'argent grâce à l'ordinateur, mais pour quoi faire ? se demandent-elles. Dénonçant la logique patronale du profit à tout prix, elles demandent que les travailleurs et les usagers aient aussi leur part de la manne informatique, sous la forme d'une diminution du temps de travail (qui permettrait d'éviter les licenciements provoqués par le souci de rationalisation) et d'une augmentation de la qualité de la vie. C'est en ce sens que l'informatisation pourrait devenir l'occasion d'une humanisation du monde du travail.

Car c'est l'obsession de la rationalisation qui fait de l'ordinateur à la fois l'inducteur et l'instrument d'un contrôle accru de la productivité des travailleurs ; c'est l'obsession de la rationalisation qui empêche de transformer en bien-être le temps libéré grâce à la machine. Anne Spagnoli cite l'exemple des services de soins intensifs des hôpitaux, où l'introduction de l'électronique aboutit généralement au déplacement d'un certain nombre d'infirmières vers d'autres services alors que, en maintenant les effectifs, les patients pourraient bénéficier de plus d'attention humaine que par le passé...

Ne nous y trompons pas : ce discours est autant féministe que syndicaliste. Il est sous-tendu par le rejet d'un ordre patriarcal fondé sur l'exploitation maximale des ressources humaines, naturelles et temporelles, et sur le culte de la rentabilité. Du discours féministe, il comporte aussi les passionnantes difficultés : il s'agit à la fois de dénoncer l'utilisation masculine du « progrès » comme aliénante et reproductrice d'oppression, et de réclamer les dividendes de ce même « progrès ». La voie est étroite : l'avenir dira si elle est néanmoins praticable.

**Odile Gordon-Lennox  
et Silvia Lempen**

<sup>1</sup> En France, on estime que la moitié de la population active sera concernée par l'informatique ces dix prochaines années (« Informatique et emploi », Rapport du Conseil Economique et Social, Paris).

<sup>2</sup> Pour une étude plus générale sur les rapports entre les femmes et l'informatique, non limitée au monde du travail, cf. FS mai 1983.

<sup>3</sup> Cf. la publication du BIT « Femmes au travail » 1, 1983.

<sup>4</sup> Le difficile enseignement de l'informatique, « Le Monde », 20 septembre 1984.



Une dentellière à Bruges. Les vraies dentellières travaillent généralement dans un cadre agréable !

## LES DENTELLIERES DE L'ELECTRONIQUE

La puce, ce morceau de silicium plus petit qu'un ongle, mais dans lequel peuvent être intégrés plus de 100 000 transistors, a une histoire aventureuse. Dessinée par des ingénieurs à l'aide d'ordinateurs, la maquette en est ensuite miniaturisée et photogravée sur le silicium, à l'aide d'acides et de solvants. A l'étape suivante, la puce est chauffée en contact avec certains produits chimiques pour en altérer les caractéristiques électriques. Elle est maintenant prête à partir pour son voyage vers un des pays du tiers monde où une main délicate, très probablement féminine, l'assemblera à d'autres sur un circuit, avec des fils du diamètre d'un cheveu.

Œil expert qui s'use au microscope, main-d'œuvre peu payée, travail à un rythme inhumain : jour et nuit, les puces défilent.

Une fois plastifié à haute température, on vérifie la qualité du circuit par immersion dans un bain de produits chimiques dangereux pour la santé de celles qui les manipulent. Enfin, le composant bien terminé est employé sur place, envoyé dans le pays d'origine des puces ou expédié ailleurs, selon les impératifs du marché mondial. Le tout est si léger, si on ne compte pas la sueur et la douleur des dentellières de l'électronique.

— (olg)